

Réunion du Conseil d'établissement
Le 25 avril 2023 à 18h au café
pédagogique

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée, prise des présences et vérification du quorum : Isabelle Forget (directrice), Noémie Mailloux- Houle (enseignante), Roxanne Messier (enseignante), Hans Guévin (enseignant), Thomas Boucher, (enseignant), Marie Brodeur Gélinas (parent), Annik Suchet (parent), Laurent Demers (parent), Khadija Mazari, (parent), Louafi Hichem (parent), Hélène Boulanger (membre du personnel professionnel), Béragère Bourcier (parent), Michele D'Amico (membre du personnel administratif et soutien), David Roberts (représentant de la communauté, directeur de Motivation-Jeunesse), Marie-Josée Richard (représentante de la communauté, directrice de l'AQÉPA), Wasim El Harouchi (représentant du conseil d'élèves), Shamir Ali (élève et observateur invité). Le quorum est atteint.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour – Adopté à l'unanimité.
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 21 février 2023 – Adopté à l'unanimité.
4. Suivis de la dernière rencontre – Aucun.
5. Période réservée au public – Shamir Ali se présente et vient afin de faire un suivi en ce qui concerne la sortie à la Ronde. La direction souligne que Shamir est l'élève choisi afin de représenter l'école aux Extras.
6. Étude de dossiers

6.1 Dossiers d'information :

- 6.1.1 Projet éducatif – Vendredi dernier ayant été la journée pédagogique institutionnelle, les enseignants ont travaillé sur les objectifs. Un troisième enjeu se reliant au PVER et s'ajoutant à tous les projets éducatifs, soit le taux de diplomation de nos élèves, les informations seront déposées au prochain conseil.
- 6.1.2 Organisation scolaire 2023-2024 - La première prévision 1458 élèves vs 1341 l'an dernier (1430 actuellement). Ceci s'explique par la réouverture de classes d'accueil, pour un total prévu de 13 classes (historiquement, nous avons atteint 18 classes). D'autres classes s'ouvriront.
 - 1 Ouverture d'une classe TSA pour l'année 2023.
 - 2 Petite perte de clientèle au secteur régulier, compensée par l'ouverture de classes d'accueil. Cette diminution s'explique par la démographie, attribuable beaucoup par les mouvements de citoyens hors de l'île lors de la pandémie.
 - 3 Le budget d'école générera donc le même, voire plus que cette année.
- 6.1.3 Plan de l'effectif 2023-2024 – Les budgets seront au rendez-vous, ce qui nous permet les ajouts suivants :
 - 1 Un secrétaire
 - 2 Un éducateur spécialisé.
 - 3 Un magasinier à temps plein (de 60% à 100%).
 - 4 Les postes enseignants seront bonifiés au niveau du dénombrement flottant (orthopédagogues qualifiés en adaptation scolaire) à l'aide de diverses mesures budgétaires. Aussi, nous avons bonifié les enseignants ressources (spécialistes dans leur matière). Cette bonification fait suite à la consultation auprès des enseignants par le comité EHDAA.
 - 5 Le budget déposé en juin au conseil d'établissement reflètera cette bonification.
 - 6 Question d'Hélène Boulanger : Les postes de professionnels seront conservés? Réponse : Oui, tous les postes sont conservés. Nous avons ajouté et n'avons rien enlevé.

6.2 Dossiers de décision :

- 6.2.1 Sorties scolaires – Dépôt des sorties prévues. Shamir Ali plaide pour la sortie finale à la Ronde, sortie qui serait un point d'orgue pour son groupe d'Actinium de secondaire 5, lequel se connaît et se suit depuis secondaire 1. Modification : La sortie au centre de plein-air Le P'tit bonheur de Motivation jeunesse est annulée et remplacée par la sortie au Camp Mariste. Toutes les sorties sont acceptées à l'unanimité.
- 1 Question de Laurent Demers : Comment se décident les sorties? Réponse : À l'initiative des enseignants. Depuis quelques années, les sorties culturelles ont un budget séparé. Quant aux sorties du programme Multi-arts médias, elles font partie du programme.
 - 2 Question d'Hélène Boulanger : Les classes vertes ont-elles un budget séparé? Réponse : Non.
 - 3 Question de Roxanne Messier : En conseil d'établissement, nous ne décidons plus du budget. Réponse : Non, sauf exception, nous décidons du dépassement, afin de rendre des comptes au gouvernement.
 - 4 Question d'Hélène Suchet : Utilisons-nous tous les budgets et sont-ils reconduits? Réponse : Non et non.
 - 5 Question d'Hélène Boulanger : Le budget paye-t-il le déplacement? Réponse de Michel D'Amico: Non, une fondation paye les billets pour les élèves qui n'ont pas de carte OPUS.
 - 6 Question de Laurent Demers : Dans le cadre de sorties ludiques, existe-t-il des mesures palliatives pour les parents qui n'ont pas les moyens? Réponse : Non, nous faisons des levées de fonds.
- 6.2.2 Rapport annuel du CÉ – Depuis la modification à la loi il y a deux ans, l'emphase est mise sur le rapport annuel, présenté à l'assemblée générale des parents du début de l'année et doit être complété pour le 30 juin. Un gabarit est mis à la disposition des conseils d'établissement. Hans Guévin s'occupera de remplir le gabarit d'ici le prochain conseil d'établissement.
- 6.2.3 Rencontre du conseil d'établissement de juin – Les nouvelles règles exigeant que le dernier conseil se tienne au maximum le 9 juin, le prochain conseil d'établissement se tiendra le 16 mai, permettant la tenue du conseil de juin le 8 de ce mois.
- 6.2.4 Budget de perfectionnement du CÉ – Le budget de perfectionnement est toujours de 400\$.
- 1 Suggestion d'Isabelle Forget : Transférer le budget de fonctionnement vers la formation déjà payée par un autre budget, afin de ne pas perdre l'argent.
- 6.2.5 Budget de fonctionnement du CÉ – Le budget de fonctionnement est toujours de 400\$.
- 1 Suggestion de Louafi Hichem : Transférer le budget de fonctionnement de 400\$ pour les activités des finissants de l'école.
 - 2 Suggestion de Noémie Mailloux-Houle : Utiliser une partie du montant pour offrir des bourses aux finissants.
 - 3 Précisions de Shamir Ali : Le financement pour le bal n'est pas terminé. Le prix actuel est de 104\$, mais il risque de diminuer encore.
 - 4 Proposition de vote par Annik Suchet : Transférer le budget de fonctionnement de 400\$ pour les activités des finissants de l'école, spécifiquement le bal de finissants. Adopté à l'unanimité.
 - 5 Précisions de Shamir Ali : Plusieurs élèves ne souhaitent justement pas venir à cause de raisons financières. Il nous précise que la technicienne en loisirs conservera un pourcentage pour les élèves qui s'impliquent dans les activités de financement en secondaire 4, afin de réduire les coûts.
 - 6 Question de David Roberts : Environs combien d'élèves ne peuvent pas aller au bal? Réponse de Shamir Ali : Environ une trentaine. Monsieur Roberts offre d'aider en sollicitant différents organismes communautaires et intervenants du milieu.

6.3 Dossiers de consultation :

- 6.3.1 Deuxième consultation PEVR – Orientations, objectifs, indicateurs et cibles. Réponses du conseil d'établissement à la consultation.
- 6.3.2 Consultation sur le profil-type du gestionnaire – Par suite de la difficulté d'accès au Forms par les enseignants et professionnels du conseil, un nouveau document est à nouveau envoyé en format Word. À suivre.
- 7. Mot de la présidence – La présidente remercie le conseil d'être présent en grand nombre.
- 8. Rapports :
 - 8.1 Conseil des élèves : Wasim El Harouchi souligne que le conseil des élèves souhaite apporter de petits changements au code de vie, afin d'ajuster certaines phrases mal formulées. Isabelle Forget rappelle que la consultation auprès des professionnels et enseignants n'est pas terminée. À suivre.
 - 8.2 Enseignants : Lecture par Thomas Boucher d'une communication syndicale de la FAE et de l'Alliance des professeurs portant sur les négociations en cours.
 - 8.2.1 Question de Marie Brodeur Gélinas : Y a-t-il une négociation portant sur le devoir de loyauté interdisant aux enseignants de parler publiquement sur les conditions de travail? Réponse de Roxanne Messier : Pas à notre connaissance.
 - 8.2.2 Commentaire d'Annik Suchet : Rappelle que le conseil d'établissement n'a pas de pouvoir décisionnel quant aux négociations. Commentaire de Noémie Mailloux-Houle : Nous ne souhaitons qu'un appui moral et vous informons des négociations en cours.
 - 8.2.3 Commentaire de Marie-Josée Richard : Sur tous les forums, il y a un gros cri du cœur en faveur des enseignants.
 - 8.3 Professionnels : Hélène Boucher : Nous sommes reconnaissant de conserver tous nos postes, exprime l'essoufflement des professionnels, la perte de professionnels au profit d'autres CSS, dû à la rigidité de la CSSDM, ainsi qu'une fatigue générale.
 - 8.3.1 Question d'Annik Suchet : Les conditions sont différentes selon les CSS? Réponse d'Hélène Boucher : Le CSSDM offre moins de souplesse, conciliation travail-famille, temps partiel ou préretraite.
 - 8.3.2 Commentaire de Marie-Josée Richard : Propose de faire la promotion de l'école auprès de ses étudiants universitaires.
 - 8.4 Personnel administratif et de soutien : Commentaire de Michele D'Amico : Souligne la Semaine du personnel de bureau et d'administration. Il soulève aussi que le personnel est en négociations.
 - 8.5 Direction : Les activités de fin d'année ont débuté et les parents seront sollicités à participer aux événements au courant des prochaines semaines.
 - 8.6 Membres de la communauté
 - 8.6.1 David Roberts : Suivi du projet Parole aux jeunes portant sur l'exploitation sexuelle auprès des mineurs. Lancement le 11 mai au Centre Phi en soirée des productions de nos jeunes et un de nos jeunes, Tanvir Singh a été ciblé pour faire le suivi auprès du SPVM.
 - 1 La ville de Montréal a fusionné quatre programmes afin de prévenir et diminuer la violence auprès des jeunes. Motivation jeunesse déposera un projet, les écoles pourront peut-être déposer des projets.
 - 8.6.2 Isabelle Forget : L'école a une collaboration avec le projet Pivot et des travailleurs de proximité avec Pact de Rue afin de réduire la violence.
 - 8.6.3 Marie-Josée Richard : Nous cherchons encore des jeunes pour travailler dans nos camps, même s'ils ne connaissent pas la LSQ, à partir de 16 ans en tant que moniteurs et à partir de 14 ans en tant qu'aides-moniteurs.
 - 8.6.4 David Roberts : Nous avons un projet d'insertion professionnelle et si l'organisme de Mme Richard souhaite, il pourra y avoir arrimage.

8.7 Délégué au comité de parents : Aucun.

9. Date de la prochaine rencontre : 16 mai 2023

10. Divers – Aucun.

11. Levée de l'assemblée-- 19h55


Annik Suchet
Présidente


Isabelle Forget
Directrice